

AVIS PUBLIC – Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par la présente donné par le soussigné Jacques Poulin, directeur général par intérim de la susdite municipalité que :

La séance extraordinaire du conseil municipal de St Victor qui aura lieu à l'Hôtel de ville de Saint-Victor le jeudi 21 mars à 16 h45 pour y traiter du point suivant : Mandat signature pour l'emprunt temporaire règlement 248-2024

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'une résolution autorisant le maire et le directeur général par intérim à signer un emprunt temporaire au montant de 575 000\$ avec Centre financier Desjardins de la Beauce en vertu du règlement 248-2024 augmentant le fonds de roulement de la municipalité et dûment approuvé par le MAMH.
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à Saint-Victor
Ce 18^e jour de mars 2024



Jacques Poulin
Directeur général / Greffier-trésorier
par intérim